

ÉLECTIONS AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION ET D'ORIENTATION DU CNED

Le 15 octobre prochain, le CNED organise les élections des représentantes et représentants du personnel au conseil d'administration (CA) et au conseil d'orientation (CO).

Ces deux instances de dialogue social ont une importance majeure dans les choix stratégiques de notre établissement.

Le SNPTES et le SA-EN se présentent en intersyndicale,

LE CA ET LE CO, QU'EST-CE QUE C'EST ?

- ▶ Le conseil d'administration délibère sur le programme d'activité du CNED, son budget et son rapport d'activité. De plus, il est consulté sur les conditions générales d'organisation et de fonctionnement de l'établissement.
- ▶ Le conseil d'orientation est une instance consultative mais ses préconisations sont prises en compte. En son sein, les représentants du personnel participent à la politique de l'établissement notamment dans le domaine pédagogique.

LE SNPTES ET LE SA-EN ? QUI SOMMES-NOUS ?

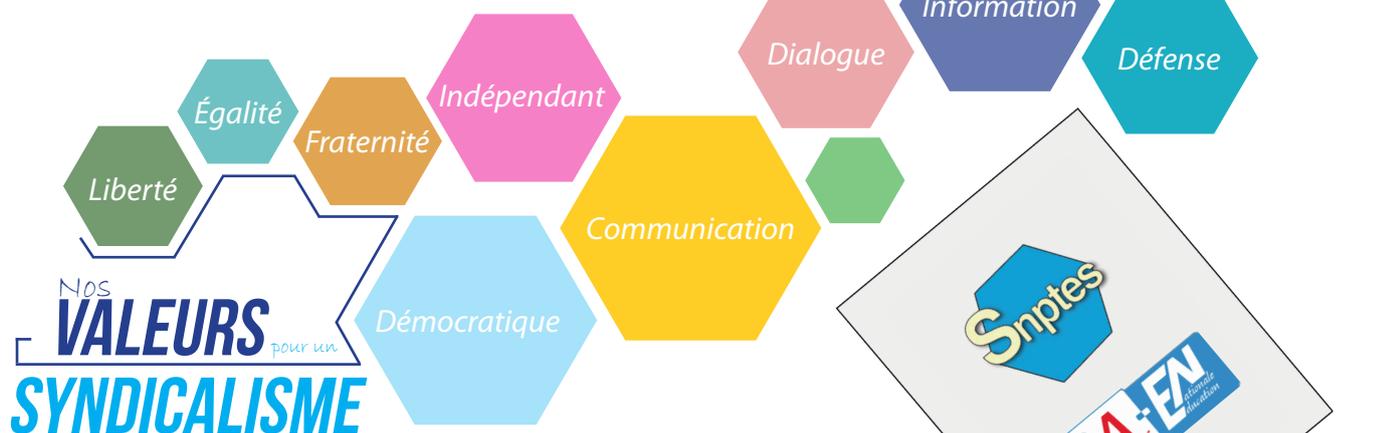
- ▶ Syndicats réformistes ;
- ▶ Syndicats indépendants : seules vos adhésions nous soutiennent, pas de subventions de l'État, gage d'indépendance ;
- ▶ Le SNPTES et le SA-EN sont attachés, depuis leurs origines, aux valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité ;
- ▶ Syndicats engagés ;
- ▶ Le SNPTES et le SA-EN sont affiliés à la fédération autonome de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche (FA-ENESR) qui est une composante de la fédération autonome de la fonction publique (FA-FP). Cette fédération est représentative au niveau du Conseil commun de la fonction publique. Pour vous représenter partout où cela compte.

ENSEMBLE OPPOSONS-NOUS :

- ▶ à l'externalisation de nos missions et de nos métiers ;
- ▶ aux suppressions de postes ;
- ▶ à la précarisation de l'emploi ;
- ▶ au caporalisme ambiant dans nos établissements et services ;
- ▶ aux mobilités imposées par les regroupements et les restructurations des établissements ;
- ▶ à l'individualisation des régimes indemnitaires.

ENSEMBLE EXIGEONS :

- ▶ Un dialogue social efficient ;
- ▶ les moyens humains, matériels et financiers pour un service public de l'enseignement à distance de qualité ;
- ▶ l'amélioration de nos conditions de travail ;
- ▶ la revalorisation de nos rémunérations ;
- ▶ une médecine de prévention efficace ;
- ▶ l'accès à une formation continue adaptée aux attentes des personnels ;
- ▶ un large accès au télétravail pour tous.



SCRUTIN DU 21 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 2020

VOTEZ UTILE
VOTEZ SNPTES - SA-EN

Attention, ces élections se dérouleront uniquement par correspondance, n'oubliez pas de voter et de transmettre vos bulletins dès réception du matériel de vote.